



Banyuls
sur mer
LA LUMINEUSE



ATELIER N°3 FAIRE DES PHOTOS QUI VALORISENT MON ACTIVITE



RÉSEAU ANT
Animation Numérique de Territoire

OFFICE DE TOURISME BANYULS-SUR-MER

4 avenue de la République

66650 BANYULS-SUR-MER

04 68 88 31 58

www.banyuls-sur-mer.com

anthony.otbanyuls@gmail.com

C'est parti ! N'ayez pas peur ça va bien se passer !
N'hésitez pas à nous arrêter pour poser une ou
plusieurs questions !

A Banyuls-sur-Mer

- RESEAU WIFI : **WIFI_MAIRIEBAN**
- MOT DE PASSE : **VinBaN66**



On fait les présentations ?

Anthony GUILLEMER



Gaëlle GIRONELLA



Office de Tourisme
Avenue de la République
66650 BANYULS-SUR-MER



04 68 88 31 58



ot.banyuls@banyuls-sur-mer.com



Banyuls sur Mer Tourisme



[@banyuls_sur_mer](https://www.instagram.com/banyuls_sur_mer)

Un petit tour de table



- Je me présente (nom + structure)
- Ce que j'attends de cet atelier

Une bonne photo, c'est quoi ?



Une bonne photo, c'est quoi ?



Une belle photo touristique ...
elle :

- Suscite une **réaction émotionnelle**
- **Raconte une histoire**
- Donne **envie de vivre une expérience**
- Donne le **pouvoir de décision**

Mettez vous à **la place de votre visiteur** potentiel !

Une image vaut 1000 mots

80% des vacanciers choisissent leur future location en fonction des photos proposées.
Cet élément de choix est déterminant dans le cycle d'achat (source : www.abritel.com)

Une annonce avec photo est 7 fois plus consultée

Laquelle préférez vous ?



Une belle photo c'est **essentiel !**

Encore plus dans le tourisme ...

Un élément décisif !

Sur TRIPADVISOR : **+225%** de chance d'être réservé avec une photo

Sur FACEBOOK : **67%** des français affirment que les photos de leurs amis sont une source d'inspiration

AIRBNB (2011) : constate que les offres avec photos professionnelles sont **2,5X plus réservées** que les autres



Une image vaut 1000 mots

90%

De toutes les informations
transmises au cerveau sont
visuelles

Les contenus visuels sont
intégrés

60 000X

plus vite que les textes

Les contenus visuels sont

40%

Plus partagés en ligne

Les gens retiennent

80%

De ce qu'ils voient



SEDUIRE LE TOURISTE

Une belle photo
c'est quoi ?

- ▶ de l'émotion,
- ▶ du sens,
- ▶ des valeurs,
- ▶ un regard,
- ▶ un message,
- ▶ une preuve
- ▶ de l'humain
- ▶ des références culturelles



SEDUIRE LE TOURISTE

Mettez vous à la place d'un vacancier à la recherche d'une location, d'une activité.
Que veut-il voir ?
De quelles informations a-t-il besoin ?
Comment faire pour que le futur vacancier ait envie de passer un bon moment chez vous ?

Vos photos doivent répondre à ces 3 questions, mais avant tout connaître votre cible (ses références, ses envies).

Vos photos doivent montrer le "petit plus", "l'endroit agréable du logement, du site".

Vous devez sélectionner les photos les plus significatives et parlantes pour votre activité.

Viens ici tout de suite !



SEDUIRE LE TOURISTE



Conseils pour faire des photos attractives :

- ▶ Prendre des photos durant les mois de mai, juin, juillet lors de belles journées.
- ▶ Prenez vos photos dos au soleil de préférence le matin ou fin d'après-midi (entre 11h et 16h la lumière est trop importante et vous risquez des photos surexposées)
- ▶ Un temps ensoleillé, une belle lumière, des fleurs épanouies ? Vite, on dégaine !
- ▶ Regardez autour de vous, observez attentivement votre jardin, votre hébergement, votre activité, pensez à ce qui fait votre quotidien.
- ▶ Variez les prises de vues selon les saisons, l'éclairage.

SEDUIRE LE TOURISTE



Conseils pour faire des photos attractives :

• Mise en scène :

• Pour une location :

- la pièce est propre et rangée mais pas vide (livre ouvert sur la table, lampe de chevet allumée, bouteille sur le meuble de cuisine, jeu de société sur la table, magazines, ...)
- servez le petit-déjeuner, apéritif dans le jardin, barbecue, feu dans la cheminée, coussins sur les canapés (plus ou moins en vrac)
- les chambres doivent donner une impression d'invitation, par exemple : serviettes de toilettes posées à disposition

créer une ambiance ; le futur vacancier doit se projeter, avec des personnes en situation (surtout pour les activités et les sites touristiques)

SEDUIRE LE TOURISTE



Conseils pour faire des photos attractives :

- Ouvrez les rideaux, les stores, allumez les lumières, feux de cheminée pour l'ambiance du soir, lits faits.

Attention au flash qui est parfois très vif.

- Des photos de détails (intérieures et extérieures) peuvent aussi mettre en avant les particularités de votre hébergement.

- Animez les espaces de façon à les rendre conviviaux : sortez les salons de jardin avec des personnes autour



SEDUIRE LE TOURISTE

Privilégiez l'humain

- ▶ Il favorise l'immersion
- ▶ Il favorise la projection
- ▶ Il permet le « rapport d'échelle »
- ▶ Il ajoute une dimension émotionnelle

SEDUIRE LE TOURISTE

Privilégiez l'humain

La projection est une notion indispensable pour l'illustration des activités, ne pas oublier de permettre au destinataire de l'image de pouvoir se projeter dans la photo soit en tant que sujet, soit en tant que photographe.



Projection possible



Projection impossible



SEDUIRE LE TOURISTE

Chambres d'hôtes – Gîtes – Hôtels

Chambre, cuisine, salon séjour,
extérieur

Terrasse couverte

Petit déj, barbecue...vérandas, local
vélos => services

« votre plus »

Les bonnes pratiques :

Privilégier la mise en scène



Les bonnes pratiques : Propreté et rangement



Les bonnes pratiques : Les petits détails pour charmer



Les bonnes pratiques : Valoriser les extérieurs



Les bonnes pratiques :

Avec des gensou pas ?
Ca dépend !



Toujours mieux pour se projeter, pour donner une échelle et surtout pour HUMANISER ...
Pas terrible dans les salles de bains ou les chambres, et pas facile avec des amateurs ...

Les bonnes pratiques

Les bonnes pratiques: encore 2-3 conseils ... :

- Privilégiez le **mode « Paysage »**
- **Le carré**, c'est bien aussi !
- **Évitez les insertions textes**

Le cadrage

Une belle photo ou un bon plan vidéo passe en premier lieu par un cadrage efficace.

Pour cela, il faut :

- Choisir l'**axe** (photo uniquement, jamais de vidéo au format portrait!!)
- Définir son **point de vue**
- Définir **la taille** des plans.



Le cadrage

Choisir l'axe (photo uniquement, jamais de vidéo au format portrait!!)

Choisir son axe de prise de vue est la première démarche à faire.

Format paysage ou cadrage horizontal

1. C'est en général l'axe qui semble le plus équilibré et le plus stable car il correspond à la vision humaine
2. Idéal pour les paysages, les photos de groupes ou la prise de vue d'action



Le cadrage

Format portrait ou cadrage vertical

1. L'œil est moins habitué aux compositions verticales car il doit balayer la photo de haut en bas.
2. Donne une impression de plus grande taille
3. Le regard donne moins d'importance aux éléments présents en haut et en bas de la photo



Le cadrage

Format carré ou moyen format

1. Est revenu à la mode avec la tendance old fashion et l'application d'instagram
2. Format monotone et adapté à peu de sujets
3. Obligation de placer le sujet au centre (moins dynamique)



Le cadrage

- le Point de vue

Le point de vue représente simplement la **position du photographe** ou du vidéaste par rapport au sujet.

1. Le point de vue donne du sens
2. Indique le rapport du photographe avec le sujet
3. Permet la retranscription des sentiments que le sujet a inspiré au photographe et donc les sentiments que va ressentir le spectateur

Le cadrage

- le Point de vue > Hauteur du regard

1. Eviter toute déformation
2. Favorise l'immersion (point de vue identique à l'œil humain)
3. Permet peu d'originalité ou de « surprise »



Le cadrage

- le Point de vue > Plongée

Le photographe est au dessus du sujet,
appareil photo orienté vers le bas

1. Impression plutôt négative, solitude, détresse
2. Symbolise la domination du photographe sur son sujet
3. Ecrasement de perspectives et déformation des éléments
4. A utiliser en cadrage serré pour éviter les éléments parasites



Le cadrage

- le Point de vue >
Contre-Plongée

Le photographe est plus bas que son sujet, il oriente son appareil vers le haut.

1. Impression de puissance et domination du sujet
2. Accentuation des perspectives et réduction des plans horizontaux
3. Mise en valeur mais déformation du sujet



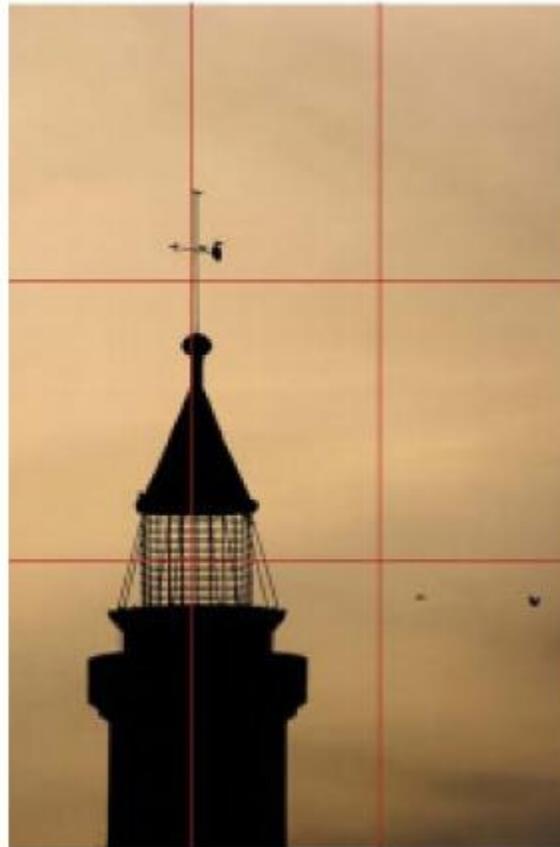
Composition : règle des Tiers

La constante dans une photo, plan vidéo, voire peinture est le respect de la règle des tiers.

Cette règle a permis d'établir des **lignes imaginaires qui découpent l'image en trois parties horizontales et verticales égales**. Ces lignes sont appelées lignes de force.

Il en ressort la règle des tiers, qui doit être utilisée pour son cadrage.

La **proportion idéale en photographie est donc de 1 tiers pour 2 tiers**.



Composition : Lignes directrices

Les lignes directrices vont guider l'œil, elles sont définies par la direction des différents éléments (regard, horizon, perspective, ...) et par les espaces vides.

Elles définissent le rythme et le caractère de l'image.

- Horizontale : stabilité et tranquillité
- Verticale : puissance et envergure
- Diagonale/oblique : dynamisme
- Convergentes : profondeur de champs
- Croisées : instabilité et déséquilibre



Composition : Lignes directrices



Composition : les 10 règles

Mettre en place une composition peut paraître complexe, ces 10 règles peuvent aider :

1. Simplifier la scène
2. Remplir le cadre
3. Choisir le format
4. Eviter le centre
5. Respecter les lignes directrices
6. Utiliser les diagonales
7. Utiliser l'espace
8. Utiliser l'arrière plan
9. Jouer avec les couleurs
10. Briser les règles !



Les effets

S'il ne faut pas en abuser, les effets permettent d'ajouter de l'« épaisseur » à une photo ou une vidéo. Ils doivent servir à **accentuer un sentiment ou une impression chez le spectateur.**

- Dans la mesure du possible, il faut éviter de cumuler les effets
- Attention aux effets de mode



Les effets : le Bokeh

« Un bokeh (se prononce beau quai) est un flou d'arrière plan d'une photographie permettant de détacher le sujet de son environnement. »



Les effets : Le vignettage

« Le vignettage est l'assombrissement de la périphérie (coins sombres) d'une image provoqué soit par une insuffisance photographique, soit par l'utilisation d'un objectif dont le cercle-image ne couvre pas totalement le format du film ou tout simplement par un pare-soleil ou un filtre mal adapté à la longueur focale de l'objectif. »



Droit à l'image

Le droit à l'image est dans certains pays **le droit de toute personne physique à disposer de son image.**

Les lois relatives au droit à l'image sont différentes selon les pays. *Source Wikipédia*

Deux principes à retenir :

Les personnes photographiées :

Personnes majeures : avoir leur accord écrit au préalable avec date, lieu de réalisation et usage précis de la photo (édition, affichage, TV, Internet)

Personnes mineures : autorisation écrite obligatoire des 2 parents. S'il s'agit d'un groupe d'enfants, autorisation des parents de tous les enfants

Exception! Manifestation publique où la personne n'est pas reconnaissable (droit à l'information)

Les bâtiments privés : autorisation écrite du propriétaire

L'utilisation d'une photographie

Vous êtes propriétaire du média

- accord des personnes ou des bâtiments visibles
- niveau de partage à spécifier clairement

Vous n'êtes pas propriétaire du média

- avez-vous le droit d'utiliser cette photo? Si oui, sous quelles conditions?
- autorisation écrite du propriétaire de la photo → indiquer la durée de l'utilisation avec le territoire concerné
- nom de l'auteur et type de droit à spécifier
- /!\ Tout montage ou toute modification doivent faire l'objet d'une demande auprès de l'auteur

Cas particuliers : les photos de salariés

Un employeur peut-il utiliser l'image d'un salarié pour l'intégrer dans un site internet ou dans tout document et support de communication?

- Le droit à l'image et le respect de la vie privée implique que chacun peut s'opposer à la diffusion de son image. L'obtention du consentement du salarié est obligatoire, par la biais d'une autorisation écrite.

A qui appartiennent les visuels pris par un salarié d'entreprise avec le matériel de l'entreprise et sur le temps de travail?

- Au salarié, que le salarié utilise son propre matériel sur son temps personnel ou qu'il utilise celui de l'entreprise sur son temps de travail. L'auteur de la photo reste et restera le propriétaire de sa création.

Quid du crédit photo?

- En toute logique, le crédit à mentionner doit être celui de l'auteur et non celui de la structure... sauf accord spécifique entre l'entreprise et le salarié.

/!\ Un avenant au contrat de travail pour céder les droits à l'entreprise est illégal!

Cas particuliers : les réseaux sociaux

Publications sur Facebook & Instagram :

Attention, vous accordez à ces réseaux une licence non exclusive, gratuite, mondiale et définitive de leurs contenus... En clair, **vous restez propriétaire de vos images, mais ces médias peuvent librement et légalement utiliser, distribuer et commercialiser le contenu.** Ne publiez donc que du contenu dont vous êtes l'auteur ou en tout cas dont vous possédez l'autorisation et les droits de publication (photos de photographes).

Avec l'arrivée du numérique, la photo s'est largement démocratisée et il est possible de trouver des appareils à tous les prix.

1. Les smartphones
2. Les compacts
3. Les bridges
4. Les hybrides
5. Les réflex



Matériel > Le smartphone

Les smartphones s'imposent de plus en plus dans le paysage photo, de nombreuses applications, des sites dédiés voire des expositions.

Le smartphone dispose de caractéristiques propres qui en fait un objet photographique bien particulier.

- **Spontanéité de la prise de vue**
 - Toujours dans la poche
 - Réactif
 - Peu intrusif pour le sujet
- **Autonome** (prise de vue, traitement, sauvegarde)

Les smartphones affichent cependant des particularités à prendre en compte :

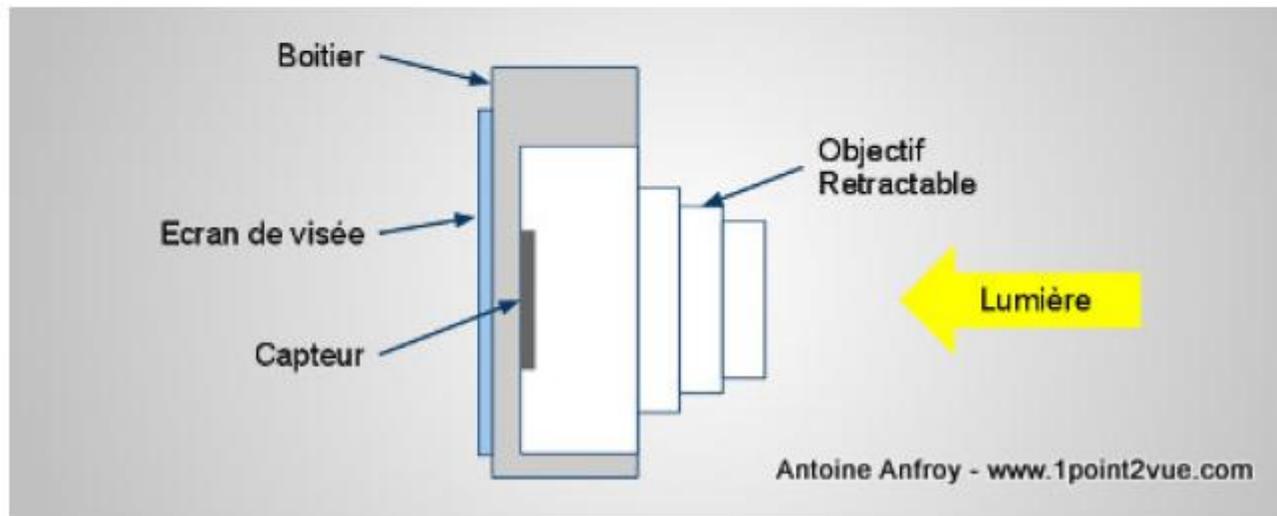
- Absence de zoom efficace
- Absence de profondeur de champ
- Jamais de flash
- La légèreté de l'appareil amène souvent à faire des photos penchées.
- Grande capacité à varier les points de vue de part sa légèreté et sa maniabilité.



Matériel > Compact

L'appareil photo numérique compact est le modèle le plus répandu sur le marché.

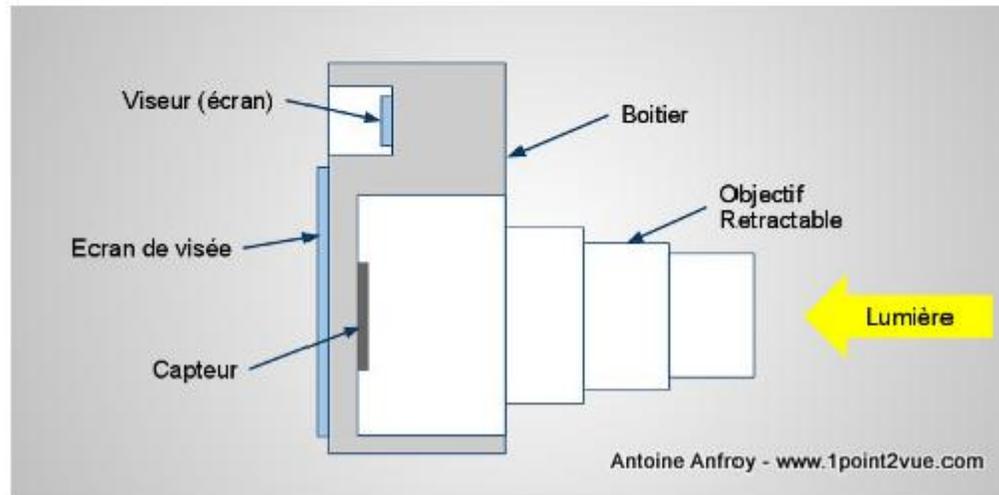
- Objectif non démontable
- Flash intégré
- Plusieurs modes disponibles
- Viseur optique non systématique



Matériel > Le bridge

Comme son nom l'indique le bridge est un « pont » entre le compact et le reflex.

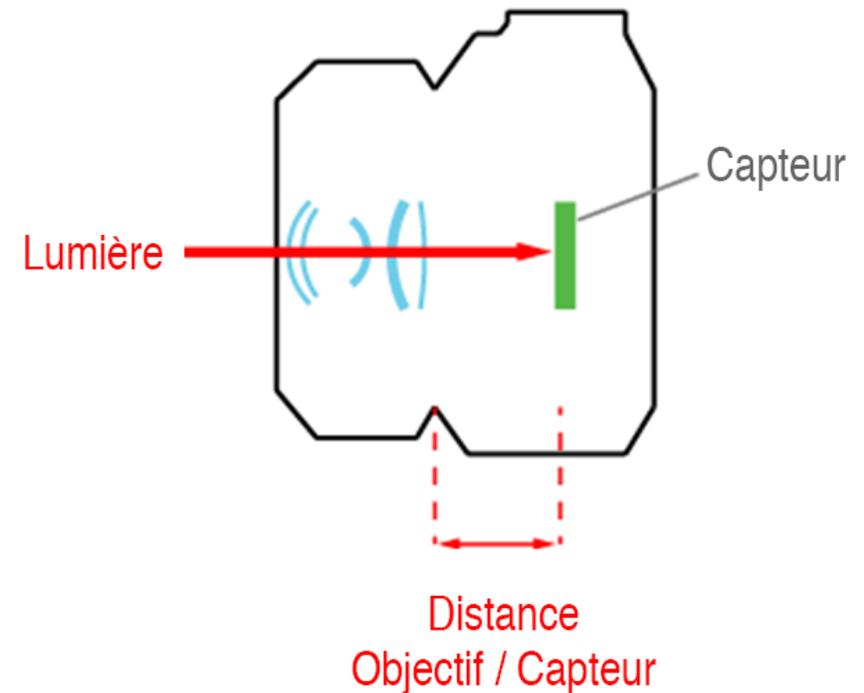
- Objectif non démontable mais de meilleure qualité que le compact.
- Meilleur Zoom
- Flash intégré le plus souvent
- Plusieurs modes disponibles
- Viseur de type « écran »
- Encombrement important



Matériel > Hybride

L'hybride est un croisement entre le compact et le réflex. La différence avec le réflex est son viseur sans miroir (viseur électronique).

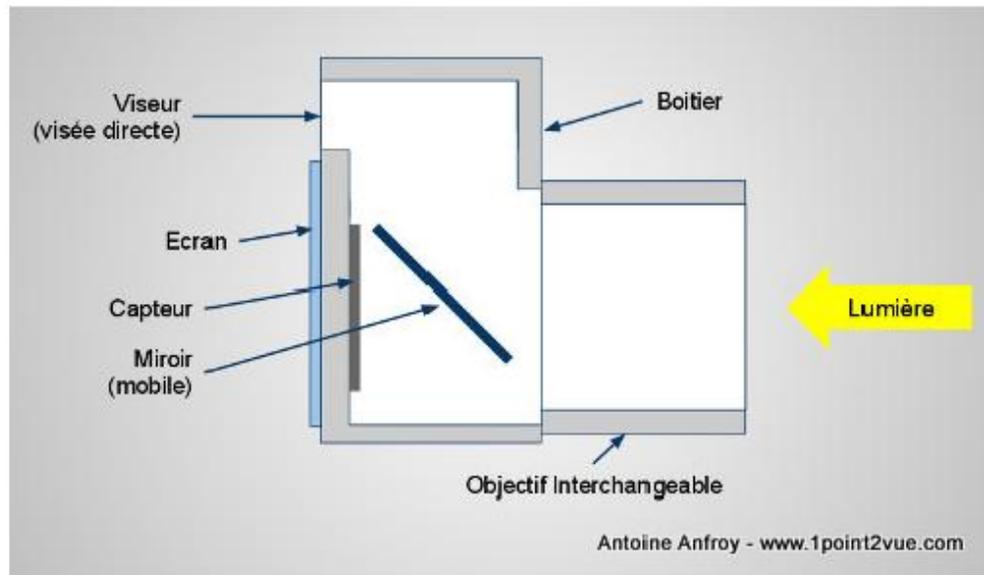
- Objectifs interchangeables
- Bagues manuelles
- Capteur de grande qualité
- Fortes sensibilités disponibles
- Visee indirecte (viseur électronique)
- Encombrement moyen



Matériel > Le reflex

Le reflex se caractérise par sa capacité à une visée directe à travers l'objectif.

- Objectifs interchangeables
- Bagues manuelles
- Capteur de grande qualité
- Fortes sensibilités disponibles
- Visée directe
- Encombrement important



Matériel > Les objectifs

L'objectif est le système optique, c'est lui qui construit l'image saisie par le capteur.

Le principe de l'objectif est de saisir les points lumineux du sujet pour les reproduire à l'identique sur le capteur.

Grand Angle : 10 mm à 18 mm

Angle Normal : 18 mm à 55 mm

Zoom : 55 mm à 200 mm

Téléobjectif : 200 mm et +

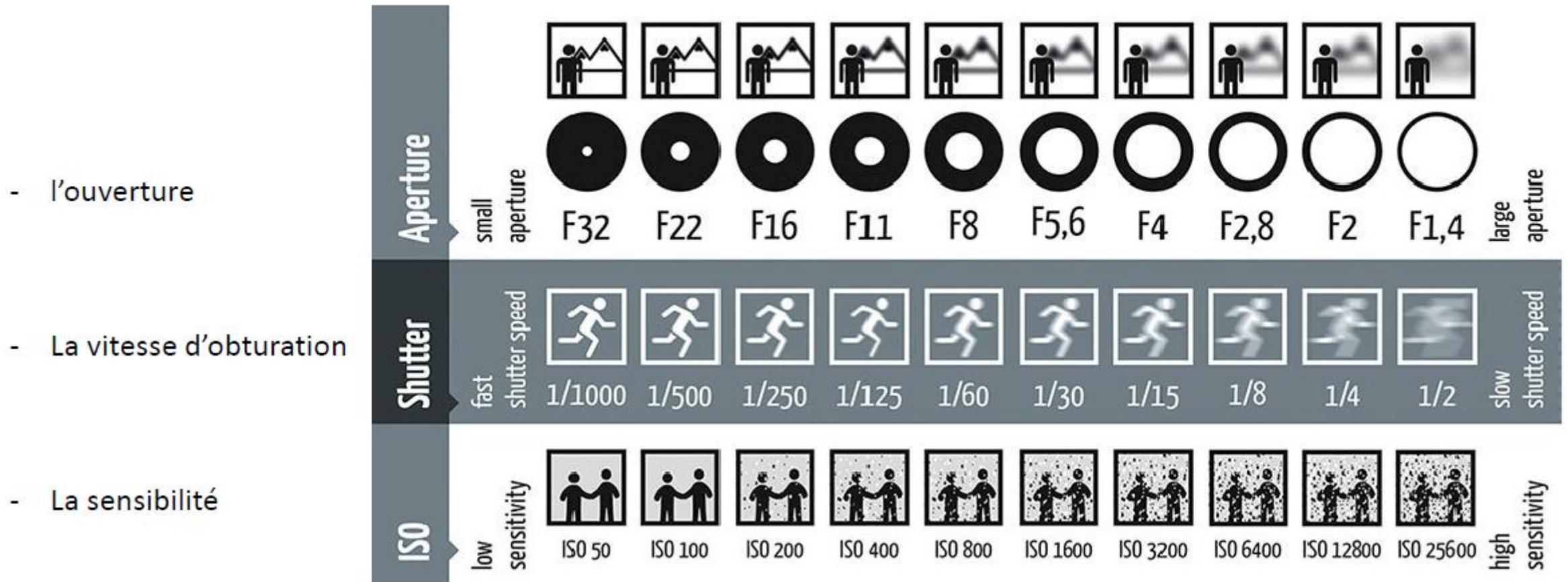
Pour l'intérieur d'un bâtiment : grand angle ou à défaut, mettre l'appareil près du sol (cela permet de donner de l'importance et de la grandeur au sujet de la photo)

Pour l'extérieur d'un bâtiment : grand angle ou angle normal

Pour un détail : zoom et macro



Pour exposer correctement une photo, il faut agir sur trois paramètres :



> l'Ouverture

- L'ouverture, c'est tout simplement la quantité de lumière que votre objectif laisse rentrer dans l'appareil grâce à un système de diaphragme en iris. Vous pouvez contrôler en fermant ou en ouvrant votre diaphragme.



F1.4



F16

> La vitesse d'obturation

- Lorsque vous appuyez sur le déclencheur de votre appareil photo, une petite pièce mécanique appelée obturateur, s'ouvre pour laisser passer la lumière durant un très bref instant dans votre appareil, puis se referme.
- C'est donc la vitesse avec laquelle l'obturateur s'ouvre et se ferme qui détermine le temps de pose de votre cliché, lent ou rapide.
- Cette vitesse aura deux implications : la possibilité de figer un mouvement rapide ou bien de provoquer un flou de bougé, mais aussi de rendre votre photo sous-exposée ou sur-exposée.



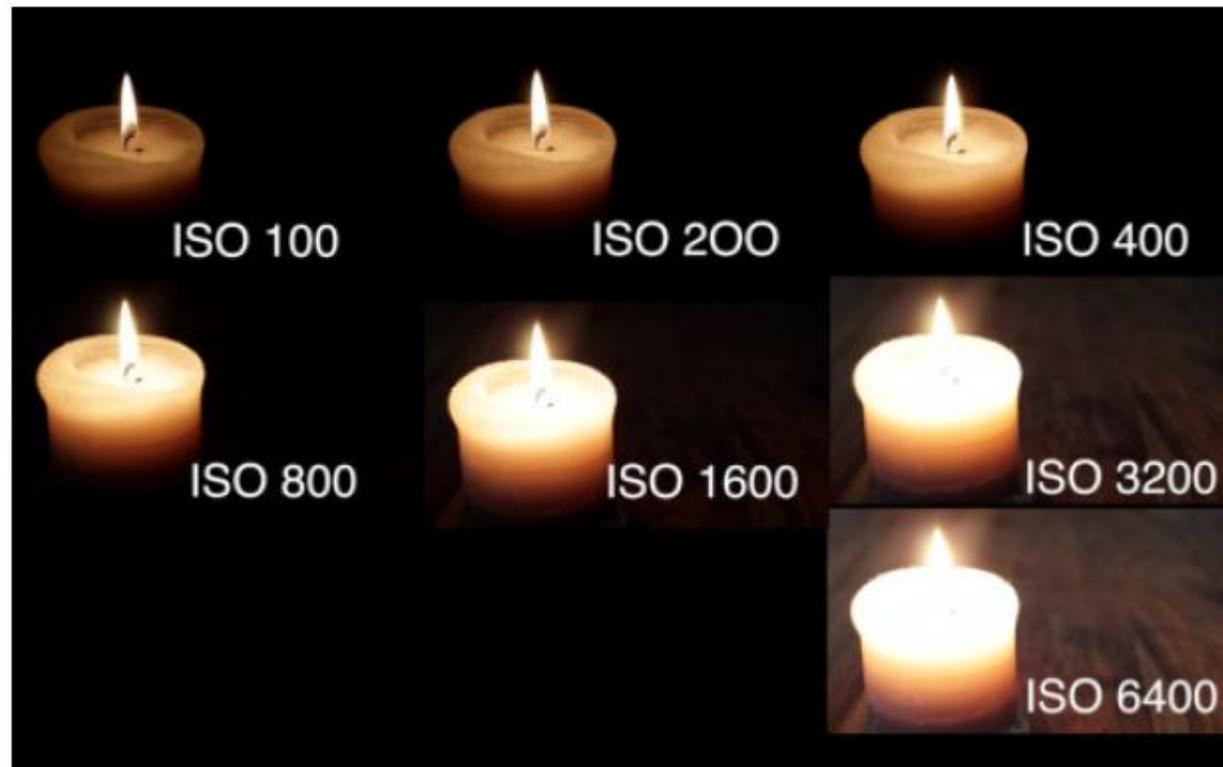
Comment faire la différence avec l'ouverture ?

L'ouverture concerne la **quantité de lumière** qui rentre dans l'appareil

La **vitesse d'obturation**, elle, concerne la **durée** pendant laquelle nous laissons **entrer cette lumière**.

> La sensibilité

C'est la sensibilité du capteur à la lumière, c'est-à-dire que pour un même couple ouverture et vitesse d'obturation, une sensibilité ISO plus élevée augmentera l'exposition du cliché.



La molette



La molette > Le mode Automatique (AUTO)

Avantages :

Réglages automatiques, rien à faire, l'appareil s'en charge
Photo toujours réussie

Inconvénient :

Photos classiques



La molette > Le mode Programme (P)

Avantages :

Assez proche du mode auto

Possibilité de modifier l'exposition, les iso, type de lumière, ...

Idéal pour passer du débutant au mode « priorité »



La molette > Le mode Priorité à la vitesse (S ou TV)

Avantages :

Permet de choisir vous-même la vitesse de capture (temps de pose)

Vous pourrez utiliser une vitesse rapide qui figera le mouvement

Vous pourrez utiliser une vitesse lente pour laisser filer le mouvement et avoir des flous créatifs.



La molette > Le mode Priorité à l'Ouverture (A ou Av)

Avantages :

L'ouverture ou la fermeture du diaphragme permet de gérer la profondeur du champ et donc de pouvoir jouer avec votre zone de netteté.

La profondeur du champ c'est la zone sur laquelle une image est parfaitement nette.



La molette > Le mode Manuel (M)

Avantages :

Totalement paramétrable

Libre de choisir votre couple vitesse et ouverture de diaphragme, ainsi que l'exposition



La molette > Le mode Programme Scène

Avantages :

Paramètres prédéfinis pour les types de vue les plus couramment rencontrés :
ex Nuit, fête,



La molette > Le mode Portrait

Avantages :

Permet de photographier des personnes
relativement proches

Mettre en avant votre sujet et faire oublier le
fond.



Les formats conseillés :

Pour le web :

Maximum 2048 pixels

Maximum 500Ko

Pour le print (édition papier) :

Minimum 3000 pixels

Entre 1Mo et 8Mo

Pour un envoi groupé : (2 Gigas)

<https://www.wetransfer.com/>

Les formats conseillés :

Les formats d'image

► **JPG / JPEG : Joint Photographic Experts Group**

Format d'image comprimé le plus utilisé sur le web.

Attention : lorsqu'il est comprimé à plusieurs reprises, la qualité globale d'une image JPG se réduit.

► **GIF : Graphics Interchange Format**

Ce sont des fichiers basse résolution les plus couramment utilisés.

Permet la transparence et les images animées.

► **PNG : Portable Network Graphics**

Performant, il réunit presque tous les avantages du JPG et du GIF et permet les fonds transparents. La compression proposée par ce format est d'une qualité 5 à 25% meilleure que la compression GIF.

Une bonne photo, c'est :

Une image **techniquement sans faute** (netteté, lumière, ...)

Une **image porteuse de sens**, ayant quelque chose à raconter

Une image qui remplit sa mission dans sa finalité touristique :
frappante et vendeuse



Des questions ?

<http://bit.ly/Atelier3Banyuls2020>

SUR LE SITE INTERNET



Retrouvez un concentré d'informations Banyuls. Vous pourrez ainsi découvrir le territoire et vivre une expérience unique. Une rubrique contact est là pour nous envoyer directement vos questions, demandes et remarques.

www.banyuls-sur-mer.com

SUR INSTAGRAM



Chaque jour, des amoureux et passionnés de Banyuls témoignent de leur attachement et partagent cela sur Instagram. Parce que nous aimons le Conflent, nous vous invitons à rejoindre le mouvement en partageant la beauté des lieux avec le hashtag #banyuls

[@banyuls_sur_mer](https://www.instagram.com/banyuls_sur_mer)

SUR FACEBOOK



Plongez dans l'univers de la destination et découvrez les coups de cœur de ce magnifique territoire, source d'inspiration !

[Fb.com/TourismeBanyuls](https://www.facebook.com/TourismeBanyuls)

CONTACTEZ-NOUS



Vous avez une idée, un commentaire, une question ou une demande à nous transmettre ?

Vous pouvez nous écrire à :

ot.banyuls@gmail.com

Merci et bravo !

